

Votre argent : questions réponses

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **14 (1984)**

Heft 2

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

**votre
argent**

questions réponses

Par le Service romand
d'information du Crédit Suisse

L'avenir de l'eurochèque

L. A. Cully: De nombreuses entreprises affichent le panneau «eurochèque» tant en Suisse qu'à l'étranger. Je me suis laissé dire que ce moyen de paiement combinant chèque et carte de garantie allait encore se répandre. Qu'en est-il?

On croit volontiers que le Suisse boude le moyen de paiement qu'est le chèque. L'introduction du système «eurochèque» dans notre pays a amorcé depuis 1978 une forte évolution, notamment par la «garantie» qui accompagne le chèque. En effet, par la combinaison de la carte de garantie euro-

Des monnaies en platine ?

J. H. F. Lausanne: Il est toujours question de monnaies d'or, d'argent, de bronze, sans parler du triste cupronickel qui a envahi nos porte-monnaie. Et le platine? S'en est-on jamais servi pour battre écu?

Parce qu'il est beaucoup moins abondant que les autres métaux précieux et, par là, plus difficile à extraire en quantités suffisantes, le platine ne fut que rarement utilisé à des fins monétaires et numismatiques. On ne connaît que quelques médailles et pièces, qui valent des fortunes, tant en raison de leur valeur intrinsèque que de leur rareté. C'est les Anglais qui viennent de concilier les exigences des numismates et des investisseurs d'aujourd'hui. Ils ont frappé une pièce dont la valeur nominale est d'un noble (monnaie en usage sur l'île de Man) et qui contient une once (31,1 grammes) de platine pur. En vente en Suisse depuis quelques mois, le prix de cette pièce est fonction des cours du platine et s'élevait à environ 900.— en novembre dernier. Ce

chèque et de l'eurochèque, la banque s'oblige à honorer des chèques d'un montant maximum de Fr. 300.— ou la contrevaletur en monnaie étrangère. Celui qui accepte un eurochèque garanti a ainsi l'assurance que ce chèque lui sera payé même s'il n'est pas couvert. Son utilisation aisée et sa sécurité élevée ont fait de l'eurochèque, auprès d'un large public, un moyen apprécié de paiement et de retrait d'argent liquide en Suisse et dans 38 pays d'Europe et d'Afrique du Nord où de nombreux commerces ou entreprises de services acceptent l'eurochèque garanti comme moyen de paiement en espèces.

En Suisse, le nombre de détenteurs d'une carte de garantie eurochèque a passé en 1983 de 650 000 au début de l'année à 725 000 à la fin de septembre. Chaque année, plus de 12 millions d'eurochèques sont délivrés aux clients de banques.

La carte eurochèque deviendra à moyen terme une carte électronique qui sera non seulement utilisable comme carte de garantie de chèque, mais aussi dans les distributeurs automatiques de billets et les terminaux de points de vente.

Dès 1984, les détenteurs d'une carte eurochèque pourront l'utiliser, au plan international, aussi dans les distributeurs automatiques de billets à l'étran-

n'est donc pas demain qu'elle envahira nos bourses, son affectation étant plutôt destinée aux collectionneurs et aux «spéculateurs».

En ce qui concerne le platine, il faut savoir que la production totale de ce métal dans le monde occidental est de moins de 70 tonnes par an (1000 tonnes par an pour ce qui concerne l'or).

ger, grâce à l'adaptation progressive des systèmes nationaux de distributeurs automatiques de billets.

Ainsi les possibilités d'utilisation de la carte eurochèque seront étendues: d'une part, pour la garantie des chèques en vue de retraits d'argent comptant dans une banque ou comme moyen de paiement dans un commerce ne disposant pas de terminal et, d'autre part, par son utilisation, sans chèque, dans les distributeurs automatiques de billets ou les terminaux de points de vente.

Les sous «blancs» vont disparaître

Les anciennes pièces d'un sou en cupronickel, qui ont été remplacées par des nouvelles pièces jaunes en alu-bronze, ont été mises hors cours dès le 1^{er} janvier 1984.

A partir de cette date, les anciennes pièces sont encore acceptées par les PTT jusqu'au 31 décembre 1984, par la Banque nationale jusqu'au 31 décembre 1985, date à laquelle elles perdront toute valeur!

Le platine a une importance primordiale dans diverses branches industrielles telles que l'automobile, le pétrole, l'électronique et la chimie.

C'est grâce à son utilisation qu'un grand nombre de technologies de pointe actuelles ont pu être développées et tout le monde sait qu'il est aussi extrêmement apprécié pour la création de bijoux exclusifs.

